à des enfants, tribunal correctionnel de Cambrai ; — les frères Faloy, Annoote, Guyot et Losage, de l'école chrétienne de Saint Amand, à l'amende, pour violences et brutalités sur des enfants, tribunal correctionnel de Valenciennes ; — Julie Lamothe, en religion sœur Eusèbe, supérieure de l'Orphelinat catholique de Soctrang (Tonkin), à l'amende pour défaut de déclaration de décès. Il a été établi que sur 390 enfants recueillis dans l'orphelinat, 370 étaient morts sans que leur décès eût été déclaré : — l'abbé Bernard, à Attiches, à 1 mois de prison, pour outrages à la pudeur en chemin de fer, tribunal correctionnel de Lille.

SEPTEMBRE

Le cher frère Eseudé, de l'école chrétienne de Puydœrrien, à une amende pour avoir voyagé en chemin de fer sans billet, tribunal correctionnel de Marmande ; — Hippolyte Caron, ancien frère de la doctrine chrétienne, à 1 an de prison, pour attentat à la pudeur, tribunal correctionnel de Béthune : — le cher frère Cérès, en religion Xavier Célestin, des écoles chrétiennes de Millau et Rigavas, à 5 ans de réclusion, attentats à la pudeur sur des enfants, cour d'assises de l'Aveyron : — L'abbé Dauzon à 5 ans de réclusion, pour attentats à la pudeur sur des petites filles cour d'assises de la Manche ; — suicide de l'abbé Beley, qui s'est brûlé la cervelle à l'aide d'un revolver, à Royat.

OCTOBRE

L'abbé Rolland, vicaire de Carhaix, à 100 fr d'amende, pour avoir brutalisé et frappé un honorable instituteur au passage d'une procession ; — le curé des Grandes Chapelles (Aube), à 50 francs d'amende, pour coups ; — Pierre Brenti, ancien congréganiste, à 5 ans de réclusion pour attentats à la pudeur, Cour d'assises de la Seine ; — le cher frère Anselm, de l'école chrétienne de la rue de Jussieu, à Paris à 4 mois de prison, pour violences sur des enfants, tribunal correctionnel de la Seine ; — suicide de l'abbé Dubosocq curé de Bures (Seine Inférieure), qui s'est brûlé la cervelle d'un coup de fusil ; — l'abbé Lacroix est frappé de folie furieuse dans un hôtel d'Arles. — Suicide de Louise Contelin, en religion sœur Thérèse, religieuse au couvent de la Conception, à Avignon, qui s'est pendue dans sa chambre.

NOVEMBRE

Le cher frère Jean Donat de l'école chrétienne d'Apprieu, à 1 an de prison, pour attentats à la pudeur, cour d'assises Isère ; — le cher frère Klein, de l'école catholique des manufactures de Chauny, à 18 m. de prison, pour attentats à la pudeur sur des enfants, cour d'assises Aisne ; — l'abbé Villard, curé de Bernin, à une amende, pour violences sur un enfant, trib. police Grenoble ; — Le Bras bedeau de l'église de Montfort à 3 ans de prison, pour attentats à la pudeur sur des enfants, cour d'assises Ille et Vilaine ; — le cher frère Lambert Wargnier de l'école chrétienne de St Amand, à 4 ans de prison, pour attentats à la pudeur sur des enfants cour d'assises Nord ; — la cour d'appel d'Amiens annule un testament frauduleux par lequel une vieille dévote, à la suggestion d'un curé, avait dépouillé sa famille au profit de l'évêché de Beauvais et de l'archevêque Langénieux ; celui ci a été condamné à tous les dépens. — l'abbé offr..n curé de Lesigny, à 25 francs d'amende pour outrages à un maire, trib. correct. Bar sur Aube.

DÉCEMBRE

Le cher frère Chivaud, des écoles chrétiennes, par contumace, à 20 ans de travaux forcés pour de nombreux attentats à la pudeur sur des enfants, cour d'assises ... — suicide d'un moine de ... ouvert la gorge avec un rasoir ... le cher ... de l'école ... Eugène de Chateau Thierry et les chers frères Justin, Honoré et Firmin, les deux premiers à 6 jours de prison et les autres à une amende pour coups sur leurs élèves.

(*La Semaine de France*).

⁂

A ajouter à la série :

Autun, 29 décembre.

Dimanche dernier un landau armorié, escorté de deux gendarmes s'arrêtait devant la prison d'Autun. Un frère des écoles chrétiennes en était extrait et remis aux mains du geolier qui l'a écroué.

Cet individu, dit frère Patrice directeur de l'école congréganiste de Couches les Mines est prévenu d'actes d'immoralité et a été arrêté à la suite d'une enquête ouverte par le parquet d'Autun. Le prédécesseur du frère Patrice à la direction de l'école de Couches avait pris la fuite il y a quelque temps, afin d'éviter les gendarmes.

Anvers, 29 décembre.

Un nommé Aerts, instituteur à l'école congréganiste de Berchem lez Anvers, vient de comparaître devant la cour d'assises d'Anvers. Reconnu coupable de cinquante attentats aux mœurs sur les élèves de sa classe, il a été condamné à deux années de prison par attentat, soit cent ans !

Elle est jolie l'éducation cléricale !...

LETTRE D'ANGLETERRE

En Angleterre se trouve actuellement le centre de la crise industrielle et de la crise coloniale. D'un côté, les patrons et les ouvriers mécaniciens ont posé cette question menaçante de la guerre des classes, et tous les intérêts privés ont été effacés ou mis de côté. Il ne s'agit pas même de grève, car les patrons ont expulsé des ouvriers, qui n'avaient fait aucune réclamation, pour les punir d'appartenir à une union : c'est la lutte entre le contrat privé et le contrat collectif. Les conditions imposées par les patrons peuvent se résumer ainsi :

1. Les patrons revendiquent le droit d'exercer et d'employer des ouvriers comme il leur plaît, et « de les payer suivant leur habileté comme ouvriers » ;

2. Quand les ouvriers auront des réclamations à faire, ce ne sera pas l'Union qui en sera l'organe, mais des délégations d'ouvriers directement intéressés ;

3. Le travail supplémentaire sera arrangé, à la suite d'entente directe avec les ouvriers.

Les patrons sont même disposés pour faire que les ouvriers renoncent à leurs droits d'unionistes, à accorder une semaine de 54 heures, mais les ouvriers comprennent qu'ils feraient un marché de dupes, car une fois supprimé ce qui constitue l'unionisme, le contrat collectif, tout leur prouve, les privilèges concédés seraient rapidement repris et abolis.

En attendant, la conférence est interrompue, et il est douteux que même si elle reprend ses séances, on aboutisse à un résultat satisfaisant. Pendant ce temps, l'horizon politique, suivant l'expression officielle, se couvre de points noirs du côté de l'Extrême Orient. Les marines de trois grandes puissances se trouvent sur les côtes chinoises, et l'Angleterre, comme le personnage de la comédie célèbre, est tentée de s'écrier : « Mais on ne parle que de ma mort », ou plutôt de sa ruine !... Elle se tourne alors vers le Japon, et cherche à conclure une alliance avec ce petit pouvoir, devenu si influent dans la politique européenne, depuis ses dernières victoires.

Naturellement, pas un anglais ne doute du droit qu'a son pays au monopole du commerce en Chine. Les autres pays, chose curieuse, partagent la même opinion en ce qui les regarde et prétendent n'intervenir en Chine que pour prévenir de graves complications diplomatiques.

« Le renforcement de l'escadre allemande, fait remarquer doucement le *Novosti*, dans le Pacifique, permet à la Russie, à la France et à l'Allemagne d'empêcher d'une manière effective tout trouble de l'équilibre européen entre ces trois pouvoirs d'un côté et la Grande Bretagne et le Japon de l'autre, et il ajoute : « La Grande Bretagne peut rester absolument isolée dans l'avenir. »

Ces mots sont significatifs : en premier lieu on y voit la pensée du gouvernement russe de commencer une action combinée avec l'Allemagne et la France, quel que puissent en penser les patriotes français, et d'un autre côté, cette action est dirigée contre l'Angleterre. De telles menaces se répètent trop souvent pour ne pas donner de l'inquiétude aux anglais, surtout après les désastres arrivés dans l'Inde, qui ont porté un coup au prestige de l'Angleterre en Asie.

L'Affaire Dreyfus

Paris, 29 décembre.

M. le commandant Ravary n'a pas encore ... comme certains ... Il a entendu ... le commandant Esterhazy et un des experts.

Aujourd'hui il doit recevoir la déposition de Mme de Jouffroy d'Abbans à propos de la dame voilée.

Une enquête au criminel

Du *Petit Journal* :

La justice civile n'a pas attendu la fin de l'enquête conduite par le rapporteur du conseil de guerre, le commandant Ravary, pour intervenir. Depuis plusieurs jours, le parquet de la Seine a commencé dans le plus grand secret une instruction parallèle à celle de la justice militaire.

Les incidents dont s'occupe la justice civile sont les offres d'argent faites en 1894 au colonel Sandherr par la famille Dreyfus.

Nous avons parlé à maintes reprises de cette tentative de corruption et reproduit les déclarations qu'ont faites Mme veuve Sandher, Mme Barthélemy et M. Penet.

La semaine dernière, le commandant Ravary a eu plusieurs entrevues avec M. Bertulus, juge d'instruction désigné par le parquet pour diriger cette enquête.

Le rapporteur près le conseil de guerre a remis au juge les premiers renseignements qu'il avait recueillis sur ce point spécial, et M. Bertulus, régulièrement saisi par le parquet, a poursuivi les investigations commencées par la justice militaire.

Plusieurs témoins ont déjà été entendus par le juge qui, en même temps, a fait opérer de nombreuses vérifications par M. Bernard, commissaire de police au contrôle de la préfecture de police.

De fortes présomptions, sinon des preuves certaines, matérielles, ont été relevées contre les frères de l'ex capitaine, MM. Mathieu et ... Dreyfus, qui sont inculpés dès maintenant de tentative de corruption de fonctionnaire ...

Les deux frères Dreyfus seront entendus aujourd'hui par le magistrat instructeur. Il est probable qu'ils choisiront, si ce n'est fait, deux avocats chargés de les assister pendant la durée de l'instruction.

D'autre part, on lit dans l'*Echo de* ...

Il serait possible que le gouvernement s'occupât des complicités qui ont permis au syndicat de mener sa campagne.

Car dans ses agissements on trouve ... de personnages ayant jadis rempli des ... de confiance, qui se mirent avec une ... incompréhensible à la disposition du syndicat ... leur fournirent les premiers éléments utiles ... le but de la campagne future à entreprendre en faveur de la réhabilitation désormais impossible du traître.

DERNIÈRES NOUVELLES

M. Mathieu Dreyfus est arrivé aujourd'hui au Palais à midi et demi. Il a été aussitôt introduit chez M. Bertulus, du cabinet duquel il est sorti à quatre heures moins un quart.

M. Mathieu Dreyfus a choisi Me De... ge comme avocat.

Son frère Léon, se trouvant à Mulhouse, n'a pu être touché par la convocation qui lui était adressée.

Parmi les témoins que doit entendre M. Bertulus, figurent plusieurs officiers.

— On annonce que le commandant Ravary déposera, d'ici deux ou trois jours, les conclusions de son rapport, dans l'affaire du commandant Esterhazy.

Conformément à ces conclusions, on assure que le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, renverra le commandant Esterhazy devant le conseil de guerre pour y être jugé.

L'affaire viendrait vers le 8 ou le 10 janvier prochain.

LA VIE OUVRIÈRE

Le *Bulletin de l'Office du Travail* du mois de décembre 1897, nous apporte d'intéressants renseignements statistiques sur la vie ouvrière en France et à l'étranger.

Nous y puisons les suivants qui concernent notre région :

L'ÉTAT DU TRAVAIL

Dans le Nord. — A LILLE, ouvrage moins abondant que l'an dernier dans les ateliers de reliure. A VALENCIENNES, un peu plus de 5 p. 0/0 de chômeurs et reprise du travail depuis le mois dernier chez les typographes. De même chez les imprimeurs sur tissus reprise du travail on fait 55 heures par semaine. Travail moins abondant que l'an dernier et le mois précédent chez les tisserands d'HAPRES, cependant pas de chômeurs, de même chez ceux d'AVESNES-LES-AUBERTS. Un peu moins de 1 p. 0/0 chez les tullistes de CAUDRY qui font 60 à 66 heures par semaine. Chez les métallurgistes de DUNKERQUE pas de chômeurs signalés, travail moins abondant que l'an dernier et journée réduite de 2 heures pour 200 ouvriers.

A LILLE, les ouvriers de l'industrie des métaux sont tous occupés ; on fait des heures supplémentaires dans plusieurs maisons. Chez les marbriers en cheminée de COUSOLRE, situation générale assez bonne, meilleure que l'an dernier à pareille époque, journée de 11 heures et un peu plus de 2 0/0 de chômeurs ; un ralentissement s'est produit dans la ... d'hiver. Les maçons de DUNKERQUE ... timent qu'un quart des leurs sont atteints par le chômage. A la verrerie de MASNIÈRES, on vient d'allumer un nouveau four à 5 places et à double équipe, ce qui a augmenté le personnel de 45 ouvriers.

A LILLE hausse sur les pommes de terre, 2 fr. environ par 100 kilogrammes.

Dans le Pas-de-Calais. — Un peu moins de 3 0/0 de chômeurs chez les typographes d'ARRAS. Un peu plus de 1 p. 0/0 et ouvrage moins abondant que le mois précédent chez ceux de BOULOGNE-SUR-MER. Pas de chômeurs signalés et journée de 10 à 11 heures chez les métallurgistes de CALAIS.

Dans la Somme. — A AMIENS tous les métiers travaillent dans les tissages de *velours de coton*. Deux *teintureries* ont été incendiées ; dans l'une, les dégâts considérables ont arrêté le travail les 70 ouvriers qu'elle occupait ont pu être replacés ailleurs. La fabrication des *velours* d'Utrecht tend à disparaître principalement depuis les nouveaux procédés de travail ; de même pour les *tissages laine et soie* pour robes et parapluies. La situation se maintient dans la *filature de la ...*

A CORBIE, reprise du travail ; de même dans la *filature de coton* de DOULLENS et dans l'industrie *textile* à MOREUIL. Morte saison chez les *bonnetiers* de CORBIE. De même, morte saison, cependant pas de chomeurs chez les *serruriers* d'AMIENS, la journée est diminuée de 3 heures pour 50 ouvriers, on fait 42 heures par semaine, en moyenne.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE A LILLE

Nous apprenons que l'*Œuvre des Cuisines Populaires* organise, pour le dimanche ... janvier 1898, à 3 heures de l'après-midi, ... Palais Rameau, un grand concert dans le but d'offrir du pain aux malheureux qui vont se restaurer dans les réfectoires de l'Œuvre mais qui manquent de cette denrée alimentaire pour manger avec leurs portions de légumes ou de viande.

L'œuvre des *Cuisines Populaires*, voulant faire une fête autant pour récréer nos nombreux concitoyens, amateurs de chant et de musique, que pour venir en aide à l'humanité qui souffre, s'est assuré le précieux concours de la musique des sapeurs-pompiers, des principaux artistes de notre grande scène lilloise et de plusieurs prix de notre Conservatoire de musique.

Que l'on y songe !

Il y a des gens sans pain et sans asile qui triment pendant de longs et tristes jours, dans la pluie et sous la bise, soit qu'il gèle à pierre fendre, soit qu'il tempête à outrance, tâchant d'amasser par le travail, si c'est possible, les quelques sous qui permettront de se réconforter à la Cuisine Populaire.

En ces temps de chômage et de misère, les gens sans gîte et sans pain font tout ce qu'ils peuvent ; ils ramassent des chiffons, du verre cassé ; ils conduisent les bestiaux à l'Abattoir ; ils dinent avec des trognons de choux ; ils ouvrent les portières des fiacres, ils vendent des contremarques ; ils font métier de tout pour gagner quelques décimes.

Ces malheureux-là se tirent péniblement d'affaires et trouvent quelquefois un travail rémunérateur plus ou moins, mais qui les sauve néanmoins de cette épouvantable situation.

Mais il y en a d'autres de malheureux qui n'osent pas sortir de chez eux, qui ne savent pas se plaindre, qui préfèrent le suicide plutôt que de tendre la main, qui vont néanmoins se restaurer aux *Cuisines Populaires* quand ils ont les deux ou trois sous nécessaires, parce que cette œuvre sauvegarde encore, dans une certaine mesure, leur amour-propre.

C'est le petit rentier qui meurt de faim avec sa faible rente, c'est le commerçant ruiné, c'est l'ouvrier chargé de famille, c'est le vieux père ou la vieille mère que l'hospice ne peut encore accepter faute de places, ce sont les milliers de gens timides qui ont faim et froid, ce sont les véritables pauvres, les classiques pauvres honteux.

Et ils sont nombreux — surtout chez les gens qui paraissent aisés et qui ne cachent somme toute, que la détresse sous leur habit noir : employés, artistes, gens de carrières libérales, vous en connaissez parmi vous des malheureux que l'on appelle des déclassés ?

Nous en connaissons qui voudraient être en blouse pour entrer plus facilement dans les réfectoires populaires afin de s'y chauffer quelques instants, tout en se délectant avec une bonne soupe chaude et une portion de légumes.

L'œuvre des Cuisines Populaires est une des œuvres qui font le moins honte aux malheureux : les pauvres gens peuvent y aller chercher leurs aliments suivant les ressources dont ils disposent, ils n'ont pas l'air d'y recevoir la charité.

Mais les personnes dévouées qui s'intéressent à cette œuvre philanthropique seraient heureuses, si elles pouvaient, grâce à la charité privée, fournir gratuitement du pain aux malheureux qui se réconfortent dans les cuisines populaires. ... de cet aliment leur ... la triste réalité. ... Populaires qui ont leurs légumes et leurs soupes sans pain, ... faire qu'il y ait la bouchée de pain pour les pauvres habitués des réfectoires philanthropiques, voilà le but que les administrateurs des Cuisines Populaires se proposent d'atteindre.

Et c'est parce qu'ils comptent sur la générosité de nos concitoyens qu'ils organisent le grand concert dont nous parlons plus haut —, concert qui sera à la fois une grande attraction artistique et une excellente œuvre de bienfaisance.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès de ce grand concert, dont le bénéfice servira à l'adoucissement du sort des déshérités.

DERNIÈRE HEURE

DANS L'ILE DE CRÈTE

La Canée, 29 décembre.

La décision des amiraux confirme que sous aucun prétexte ils ne permettront le débarquement en Crète des troupes ottomanes, s'ils ne reçoivent un ordre contraire de leurs gouvernements.

A LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 29 décembre.

M. Pallain, directeur des douanes, est nommé gouverneur de la Banque de France en remplacement de M. Magnin.

Le décret paraîtra demain à l'*Officiel*.

M. Magnin, apprenant la nomination de M. Pallain, comme gouverneur de la Banque de France, a cessé immédiatement ses fonctions et remis ses pouvoirs entre les mains de M. Renomard, premier sous-gouverneur.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 29 décembre.

Le *Courrier du Soir* constate que les défenseurs de Dreyfus renoncent à toute initiative. M. Scheurer-Kestner s'abstiendrait maintenant de toute agitation stérile et solliciterait, de nouveau, les suffrages de ses collègues du Sénat.

On croit qu'il n'y aura plus ainsi d'incidents sur l'affaire Dreyfus ni à la Chambre ni au Sénat.

ÉPOUVANTABLE SINISTRE

Port-au-Prince, 29 décembre.

Un incendie a détruit 800 maisons, dont une église.

3,000 personnes sont sans abri.

LA PESTE DANS L'INDE

Bombay, 29 décembre.

La peste recommence.

Aujourd'hui on a constaté 54 cas et 37 décès.

UNE PROTESTATION

Paris, 29 décembre.

On mande de Lille au *Petit Journal* :

Un grand nombre d'entrepreneurs et de contribuables du Nord et du Pas de Calais viennent d'adresser aux députés et sénateurs et aux membres de la commission des douanes, une protestation collective contre le projet de loi déposé par les députés de Seine et Oise tendant à surélever les droits actuels d'entrée sur les pavés belges et à établir un droit d'entrée sur les porphyres belges destinés à l'empierrement des routes.

TERRIBLE EXPLOSION

Le Mans, 29 décembre.

Une explosion de capsules de fulminate s'est produite dans une fabrique de cartouches et a blessé grièvement l'artificier S...iais, légèrement un adjudant et un sous chef artificier.

L'ACTION SOCIALISTE DANS LA RÉGION

COMITÉ FÉDÉRAL

RÉGION NORD

LILLE, 21, rue de Béthune, 21, LILLE

Souscriptions pour les élections municipales d'Avion

Listes n° 1, Anstaing, 2 fr. 50. — n° 42, Marcq en Barœul, 8.15. — n° 43, Oignies, 7.00. — n° 45, Ronchin, 10,65. — n° 57, Valenciennes, 3 fr. — Total : 31 fr. 30. — 1er versement, 64,85. — Total à ce jour : 96 fr. 15.

A Anstaing

Dimanche 9 janvier, à 4 heures du soir, salle du citoyen Alfred Leprêtre, route de Tournai, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré des citoyens Marcelin KREBS, Maire d'Hellemmes ; CHARLON et Michel SERVAIS, délégués du Comité fédéral.

LILLE

LILLE SANS OCTROIS

Le *Progrès du Nord* d'hier a pu lire un entrefilet désespérant.

« Lille sans octrois », — tel était le titre de ce morceau écrit avec des larmes très noires.

Notre confrère, autant qu'il nous a été possible de démêler son idée, se demandait ce qui pourrait bien advenir si le Conseil d'Etat n'approuvait pas les modifications apportées aux taxes d'octroi par le Conseil Municipal.

C'est que voyez-vous, le préfet Lauranceau et le ministre Barthou ayant, au su du *Progrès* refusé d'approuver les nouvelles taxes on se berçait, dans certains milieux, de l'espoir que le Conseil d'Etat suivrait le préfet et le ministre.

On n'osait pas l'avouer carrément ...

Or, il faut déchanter maintenant, car, pas plus tard qu'hier, le *Journal officiel* nous a apporté sous la signature de M. Félix Faure un décret approuvant la délibération prise le 6 août 1897, par le conseil municipal de Lille.

C'est un petit soufflet à M. Lauranceau, rien de plus.

Quant au *Progrès*, qu'il se rassure. Le déficit est parti du Palais Rihour avec M. Géry Legrand et ses amis, et il n'est pas près d'y rentrer !

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Commission administrative

Réunion des délégués, aujourd'hui 30 décembre, à huit h. 1/2 du soir, à la Maison du Peuple.

Hospices

Par arrêté préfectoral du 22 décembre M. Théodore Barrois membre sortant de la commission administrative des Hospices de Lille, est maintenu en fonctions.

Médecins des Dispensaires

Par arrêté du maire de Lille, en date du 29 décembre sont nommés médecins des dispensaires :

MM. les docteurs Caron, Cochet, Quivit, Rouzé, Colas, Dutnilleul.

Etat civil

Par arrêtés du maire de Lille du 29 décembre, sont nommés médecins de l'état civil pour 1898 :

1re circonscription Docteur Deléarde. — 2e Dr Lambret. — 3e Dr Douche. — 4e Dr Rey. — 5e Dr Honnart. — 6e Dr Lefebvre. — 7e Dr Bué. — 8e Dr Legrand. — 9e Dr Dhaine. — 10e Dr Fockeu. — 11e Dr Legroux. — 12e Dr Gosselet. — 13e Dr Henry. — 14e Dr Hennart. — 15e Dr Defaux. — 16e Dr Géraud. — 17e Dr Thibaut. — 18e Dr Boutry.

— Par arrêté du même jour, ont été nommés médecins auxiliaires de l'Etat civil, MM. les Docteurs Guibert, Feuchères, G. Potel, Aug. Dhardivillers, Dhour et Bécour.

Vacances de cours au Conservatoire

Le maire de Lille fait connaitre qu'il doit être pourvu à la désignation de professeurs pour les cours ci-après :

Classe préparatoire de violon « création » ;

Classe de musique de chambre pour instruments à vent « création ».

Les candidats sont priés d'adresser à la mairie leur demande, accompagnée de l'énumération de leurs titres, avant le 1er février 1898.

Bureau de Bienfaisance

Nous rappelons que la commission administrative du Bureau de bienfaisance vient d'ouvrir sa souscription annuelle dont le produit sert principalement pour les distributions de charbon aux indigents. Les souscriptions seront reçues : à l'administration centrale, rue de la Halloterie, 20, et à la caisse de M. le receveur, rue Brûle Maison, 151.

⁂

M. Sébert Emile, membre sortant de la commission administrative du Bureau de bienfaisance de Lille, est maintenu en fonctions par arrêté préfectoral du 22 décembre.

Accident de voiture

Hier matin, vers 10 h., un cheval attelé à une voiture de M. Delattre, cultivateur à Houplines, s'est emballé, rue des Chats Bossus. Dans la course la voiture à laquelle il était attelé, a heurté celle de M. Vanoutryve, marchand de fromages, rue Grande Chaussée, 7.

Le choc fut assez violent pour projeter sur le sol Mme Baron d'Houplines, qui se trouvait dans la voiture de M. Delattre.

Dans sa chute, cette dame, qui est tombée contre la vitrine d'un magasin, s'est blessée à la tête et à la main droite. Elle a pu regagner sa demeure, après avoir reçu les soins de M. le docteur Delmotte.

Disparition mystérieuse

On est toujours sans nouvelle de Louis Desaint, le peintre d'Hellemmes dont nous avons annoncé la disparition.

De nouvelles fouilles ont été faites dans les puits de la briqueterie de la rue de Bavai, mais elles n'ont encore produit aucun résultat. On sait que la casquette et le foulard de Desaint ont été trouvés sur la manivelle de l'un de ces puits.

Ce qu'il y a d'extraordinaire c'est que Desaint disparut le 15 décembre, n'était marié que depuis le 6 courant. Il était employé comme ouvrier peintre à l'usine de Fives.

L'enquête continue.

Arrestation d'un cocher

La police de notre ville a arrêté, mardi, rue d'Antoing, un nommé Jean Baptiste Vanderaspoelden, âgé de 21 ans, qui était depuis peu cocher au service de Mme Desmettre, rue Niot, à Tourcoing.

Cet individu avait pris la fuite, dimanche dernier, pendant que sa patronne était à la messe, et après lui avoir dérobé une sacoche contenant 225 francs.

Arrivé à Lille, il acheta une montre et une chaine en argent et commença à faire la noce en compagnie d'une fille de mœurs légères de la rue d'Antoing.

C'est chez cette dernière qu'il a été arrêté.

Il n'avait déjà plus d'argent et l'on n'a trouvé chez la fille qu'une somme de 20 francs.

Vanderaspoelden est un repris de justice ; il a déjà à son actif une douzaine de condamnations.

20

LA FILLE DU SUPPLICIÉ

ROMAN TRAGIQUE

(1870-1871)

PAR

Albert GOULLÉ

PREMIÈRE PARTIE

LA BELLE JOSÉPHA

On se forme en cortège, en avant et en arrière de la femme placée entre deux gardes nationaux qui ont mis bayonnette au fusil.

Josépha Gérard est chaussée de pantoufles de chambre, vêtue d'un peignoir du matin, les cheveux défaits.

Des mains brutales l'ont frippée, salie, déchirée à l'épaule.

La colère crispe son visage souillé par la poussière et la sueur.

On l'injurie, on la menace ; sa ferme attitude est taxée d'effronterie.

Deux ou trois loustics ayant lancé des insinuations graveleuses, on commence à dire d'elle des horreurs. N'importe quelle affirmation odieuse ou ignoble est crue et répétée.

La colonne enfin se met en marche par l'avenue d'Italie.

Les habitants sortent des maisons, paraissent aux fenêtres :

— Qu'y a-t-il ?

— C'est une femme qu'on arrête.

— Pourquoi ?

— Il paraît qu'elle recevait chez elle des envoyés prussiens.

— A mort, la misérable !

On se la montre. Tout le monde est d'accord qu'elle a bien l'air d'une coquine.

La huée l'accompagne, sans cesse renforcée par des voix nouvelles.

On arrive au bastion où est établi le dixième secteur, commandé par le contre-amiral Tracy-Ducos.

Sur l'insistance du capitaine de gardes nationaux, il consent à interroger la prisonnière.

L'amiral est un petit homme maigre, de visage doux, peu imposant par l'aspect.

Il étend la main, et le chuchottement du petit groupe de personnes admises en sa présence, s'éteint.

— Laissez approcher cette femme, commande-t-il.

D'un geste sec, quand elle s'est dégagée de ses gardiens, il la maintient à distance.

— Qui êtes-vous ?

— Je suis Josépha Gérard, répond-elle fièrement.

— Ah ! c'est vous qui êtes la belle Josépha ?

Un mouvement d'étonnement se produit parmi les assistants.

Elle a proclamé un nom comme s'il était célèbre, et, en effet, il est connu de l'amiral... mais désavantageusement, car sa voix s'est faite plus sévère.

— Vous avez un dépôt d'armes chez vous ?

— Cette imputation, monsieur, est absurde. Depuis que mon domicile a été envahi, je me creuse en vain la cervelle pour imaginer une cause à ce qui m'arrive.

— Il m'apparaît évident que votre conduite vous vaut la malveillance de votre voisinage.

— Je n'habite que rarement ma petite maison de la rue Vandrezanne ; je n'y suis revenue que depuis hier.

— Les femmes de votre sorte recherchent volontiers l'éclat et le scandale, et c'est là un suffisant motif pour les renvoyer au dehors des villes menacées d'investissement.

Elle porte la main à son cœur, avec le brusque mouvement d'un blessé dont le sang jaillit sous le coup qui le frappe.

— Monsieur ! Monsieur ! dit-elle, d'une voix rauque, je n'ai pas droit à votre estime, mais je suis française et j'aime mon pays.

L'amiral fronce le sourcil et riposte :

— De telles paroles sont vaines, car personne ne se risquerait à dire devant moi qu'il déteste la France.

— Et vos paroles à vous, monsieur, sont injustes. Les femmes de ma sorte ont souvent montré qu'elles sont capables de se dévouer pour leur patrie.

— Finissons ! Vous niez l'accusation formulée contre vous. Cette accusation, qui la soutient ?

Un individu de vilaine mine s'avance et dit, en faisant gauchement le salut militaire.

— Moi, mon amiral. Et je vous demande de faire conduire au dépôt de la préfecture...

— Je croyais qu'il s'agissait d'une perquisition militaire... Mais qu'est-ce que ce bruit ?

Une altercation vive avait lieu de l'autre côté de la porte.

— Je la connais, moi ! criait une voix rude et forte ; elle est sûrement la victime de quelque machination.

— Qu'on fasse entrer cet homme ! ordonna l'amiral.

Louis Béru entra. Il venait d'apprendre l'aventure de Josépha, il accourait en toute hâte.

— Je me porte garant, déclara-t-il, que madame est une républicaine et une patriote.

— Eh bien ! moi je dis, cria l'individu qui avait parlé du dépôt de la Préfecture, que cet homme-là est un ennemi de l'ordre, un émeutier de profession.

— Assez ! taisez-vous les uns et les autres, commanda l'amiral. Je me récuse en cette affaire, car j'y entrevois d'autres mobiles que l'amour de la patrie, dont on parle trop.

Il s'était levé de son siège.

Son regard froid enveloppait les assistants.

— Dans le commun danger, poursuivit-il, personne, ni dans cette foule, ni ailleurs ne se résout à oublier ses préventions et ses rancunes. Nous lutterons mal contre l'envahisseur, car nous demeurons soupçonneux et divisés.

— Mais, mon amiral, insista l'individu qui avait proposé le transfert de Josépha à la préfecture, vous ne décidez pas...

— Hors d'ici, tous ; vous le premier ! prononça Tracy-Ducos.

Pendant qu'on se retirait, il se tourna vers un lieutenant de vaisseau qui s'était tenu près de lui :

— Me voyez-vous en fonction d'arbitre entre une prostituée, un émeutier, un mouchard et des moutons de Panurge !... Ne songeons, nous, marins, qu'à bien faire notre devoir.

Au dehors, lorsqu'on apprit que le commandant du secteur n'avait rien décidé, ni la perquisition, ni l'arrestation, ni la mise en liberté, on fut étonné et déçu.

La plupart s'en allèrent. Il ne resta guère autour de Josépha qu'une vingtaine d'acharnés, les mêmes gens, qu'on avait vus dès le matin réunis chez le marchand de vin du coin de la rue Vandrezanne.

— A la préfecture ! à la préfecture crièrent-ils.

Louis Béru plus prompt à agir qu'habile à plaider, empoigna par le collet le déplaisant personnage qui avait osé discuter avec l'amiral. Mais il était seul contre tous.

— Tenez-vous en repos, mon ami, lui dit Josépha. Votre intervention ne peut que me nuire.

— Mais je ne veux pas vous abandonner, et vous n'agréez pas, je pense, à ce que ces coquins vous mènent d'ici jusqu'à la rue de Jérusalem !

— Allons au plus proche commissariat de police, proposa quelqu'un en faisant remarquer la longueur de la route.

— C'est ça, oui, allons chez le commissaire !

Peut-être le magistrat de police jugerait-il, comme l'amiral, que l'arrestation n'était pas suffisamment justifiée.

Mais le laid personnage, qui paraissait être le plus important de la bande, entra seul dans le bureau du commissaire.

Après une courte conversation, il obtint de lui que « l'espionne » serait gardée, puis expédiée au dépôt par la première voiture cellulaire qui viendrait.

Ainsi que l'avait dit Josépha, au contre-amiral Tracy-Ducos, la cause initiale de cette extraordinaire aventure, restait pour elle une énigme.

Etait-elle la victime d'une erreur, des agissements d'un ennemi, d'un emballement populaire accidentel et irraisonné ?

(*A suivre*)